



Conditions générales de vente au 01/12/2015

► **Clauses générales**

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les ventes de chèques cadeaux. Par la signature du bon de commande, le client reconnaît en avoir pris connaissance et les accepter.

► **Commande**

La commande de chèques cadeaux doit être accompagnée du règlement par chèque à l'ordre de FACIL'Ensemble au plus tard pour le 25 du mois. L'association se réserve le droit de ne traiter la commande qu'après avoir vérifié la régularité du paiement.

► **Livraison**

Nous vous demandons de venir retirer vos chèques cadeaux auprès de la société Gilbert Métallerie (37 ZI Le Bois Imbert 85280 LA FERRIERE) chaque 1^{er} mardi du mois de 10h00 à 11h30. Le client peut demander, à ses frais, un mode de livraison spécifique par mention manuscrite sur le bon de commande.

► **Retour**

Les chèques cadeaux non utilisés ou dont la date de validité est dépassée ne pourront être échangés ou repris par l'association. Toute demande de remboursement sera refusée.

► **Opposition**

Les chèques cadeaux perdus ou volés ne peuvent donner lieu ni à un échange, ni à un remboursement.

► **Interdiction à la revente**

Le client s'interdit de revendre les chèques cadeaux. FACIL'Ensemble se réserve le droit de mettre fin à ses relations commerciales avec tout client manquant à cette obligation et ce, sans préavis ni indemnités.

► **Où les dépenser**

Chez tous les professionnels adhérents à FACIL'Ensemble et acceptant les chèques cadeaux. La liste est disponible sur le site Internet www.facilensemble.fr ou disponible sur simple demande à facilensemble@yahoo.fr. Les professionnels adhérents et acceptant les chèques cadeaux seront reconnaissables par un autocollant à leur accueil.